

Illustrations :

en couverture, « Pélicans et oies vivant en colonies nombreuses  
dans la région des grands lacs », in Jean Lupold,  
*Le Congo mystérieux*, éditions Silva, Zurich, 1959, page 29.

En quatrième de couverture, Coupe bakuba, République démocratique  
du Congo, in *Le miroir du Congo belge*, Société nationale d'éditions artistiques  
(NEA), tome II, Bruxelles-Paris, 1929, pages 243.

© L'HARMATTAN, 2008

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>

[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-296-05453-0

EAN : 9782296054530

Migrations internationales, codéveloppement  
et coopération décentralisée

## **Études Africaines**

*Collection dirigée par Denis Pryen et François Manga Akoa*

### **Dernières parutions**

BOUOPDA Pierre Kamé, *Cameroun, du Protectorat vers la démocratie (1884-1992)*, 2008.

Jean-Pacifique BALAMO MOKELWA, *Eglises et Etat en République démocratique du Congo. Histoire du droit congolais des religions (1885-2003)*, 2008.

Toumany MENDY, *Sénégal. Politiques publiques et engagement politique*, 2008.

Alfred Yambangba SAWADOGO, *Afrique : la démocratie n'a pas eu lieu*, 2008.

Dr BOGA Sako Gervais, *Les Droits de l'Homme à l'épreuve : cas de la crise ivoirienne du 19 septembre 2002*, 2008.

W. Zacharia TIEMTORE, *Technologie de l'information et de la communication, éducation et post-développement en Afrique*, 2008.

BOUOPDA Pierre Kamé, *De la rébellion dans le Bamiléké*, 2008.

Méthode GAHUNGU, *La formation dans les séminaires en Afrique. Pédagogie des Pères Blancs*, 2008.

Dieudonné TSOKINI, *Psychologie clinique et santé au Congo*, 2008.

José DO-NASCIMENTO, *La renaissance africaine comme alternative au développement. Les termes du choix politique en Afrique*, 2008.

Jérôme T. KWENZI-MIKALA, *Les noms de personnes chez les Bantu du Gabon*, 2008.

Côme KINATA, *Prosélytisme chrétien au Congo français*, 2008.

Alain KISITO MÉTODJO, *Devenir maire en Afrique. Décentralisation et notabilités locales au Bénin*, 2008.

Simon-Pierre E. MVONE-NDONG, *Médecine traditionnelle. Approche éthique et épistémologique de la médecine au Gabon*, 2008.

Simon-Pierre E. MVONE-NDONG, *La nature, entre rationalité et spiritualité*, 2008.

Jean MPISI, *Antoine Gizenga. Le combat de l'héritier de P. Lumumba*, 2007.

FWELEY DIANGITUKWA

Migrations internationales,  
codéveloppement  
et coopération décentralisée

Préface de Mohamed Sahnoun

L'HARMATTAN

## Du même auteur

### Aux éditions L'Harmattan

- *Les fraudes électorales. Comment on recolonise la RD Congo*, Paris, 2007, 227 pages.
- *Le règne du mensonge politique en RD Congo. Qui a tué L.-D. Kabila ?*, Paris, 2006, 135 pages.
- *Géopolitique, intégration régionale et mondialisation (essai)*, Paris, 2006, 319 pages.
- *Qu'est-ce que le pouvoir ?*, (essai), Paris, 2004, 276 pages.
- *Pouvoir et clientélisme au Congo-Zaïre-RDC (essai)*, Paris, 2001, 308 pages.
- *Qui gouverne le Zaïre ? La République des copains (essai)*, Paris, 1997, 337 pages. Préface de Jean-Claude Willame, Université catholique de Louvain, Belgique.

### Chez d'autres éditeurs

- *Lettre à tous les Congolais. Savoir gouverner et servir la République*, Saint-Légier (Suisse), Afrique Nouvelle, 2003.
- *L'exercice du pouvoir au Japon et en Afrique*, Saint-Légier (Suisse), Afrique Nouvelle, 2001.
- *Le Paradis violé (roman)*, Saint-Légier (Suisse), Afrique Nouvelle, 1996.
- *Quelle solution pour l'Afrique ? (théâtre)*, Saint-Légier (Suisse), Afrique Nouvelle, 1993.
- *Maréchal Mobutu, je vous parle (pamphlet)*, Saint-Légier (Suisse), Afrique Nouvelle, 1990.
- *Couronne d'épines (poèmes)*, Paris, Saint-Germain-des-Prés, 1985.
- *Cette chambre-là, May, Matadi (récit)*, CEZ, 1985 et Saint-Légier (Suisse), Afrique Nouvelle, 1990. Préface d'Éric Sellin, Temple University, Philadelphia, USA.

*A tous les candidats à l'immigration morts pendant le voyage, avant  
d'atteindre un pays d'accueil,  
je dédie ce livre.*

« On estime que l'émigration clandestine a tué en quatre ans, dans le détroit de Gibraltar, six à huit mille personnes, plus que l'intifada et que les tours de Manhattan. Est-on conscient au Nord des répercussions morales et symboliques d'un tel coût humain ? Les noyés de Gibraltar ne sont pas une simple somme de faits divers. Ils soulignent la dramatisation des tensions migratoires dans la région, et sont un révélateur grave des dysfonctionnements du système euro-méditerranéen, par delà toutes les bonnes intentions de l'Europe ».

Jean-Robert Henry, in *Diplomatie* (magazine), n° 4 juillet-août 2003, p. 26.

« La solidarité est une nécessité entre pays riches et pays pauvres pour instaurer un monde meilleur ».

Sylvie Brunel, *Le développement durable*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2004, p. 50.

## Remerciements

Nous remercions M. Nicolas Frizon de Lamotte, Administrateur hors classe de Programme à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), qui nous a suggéré de mener une recherche sur le codéveloppement comme solution à l'immigration des Africains en France. L'intérêt du sujet nous a conduit à aller au-delà du thème tel qu'il a été initialement défini afin de traiter le problème dans sa globalité.

Nous tenons également à remercier madame Josette Henchoz Barhoumi, ancienne professeur au *Collège secondaire* à Vevey (Suisse), maintenant à la retraite, pour sa relecture attentive et pour les suggestions qu'elle nous a faites.

## Préface

Si nous regardons bien, nous sommes tous des descendants de migrations lointaines. Notre monde est la synthèse de toutes les migrations effectuées par les hommes depuis la création de l'univers et nous n'avons aucune certitude d'avoir des ancêtres qui auraient vécu depuis plus de dix siècles dans notre pays d'habitation.

Les migrations internationales sont un sujet vaste et complexe qui englobe différents aspects, entre autres la fuite des cerveaux, les transferts de fonds, la traite moderne des êtres humains, les difficultés d'intégration dans le pays d'accueil, le rejet des étrangers et des jeunes issus de l'immigration dans les places de travail, etc.

En règle générale, les pays d'accueil s'intéressent aux migrants en tant que force de travail et rarement à leur intégration dans le pays. Ainsi, en période électorale et de crise économique, la question de l'immigration est récupérée politiquement. Les migrants deviennent alors les cibles des partis politiques d'extrême droite qui les accusent d'être à l'origine de l'insécurité et du chômage. On le sait, le populisme cultive un discours réducteur qui accuse les étrangers d'être à l'origine de la criminalité et du chômage dans le pays. Il s'agit souvent d'un discours xénophobe qui fait mal aux communautés étrangères alors que l'économie du pays d'accueil reçoit une grande contribution de la part des migrants.

Longtemps considérés comme des acteurs secondaires sinon marginaux dans la vie économique du pays hôte, les migrants sont aujourd'hui au centre du débat politique et il arrive parfois qu'ils soient courtisés. L'auteur affirme avec raison qu'aujourd'hui, dans beaucoup de pays occidentaux, les immigrés sont sollicités par les partis politiques qui souhaitent trouver de nouveaux adhérents pour élargir leur électorat. En tout cas, il est unanimement prouvé que les diasporas pèsent sur les choix politiques du pays d'accueil.

Dans certains pays, les membres de chaque diaspora ont énormément contribué au développement de leur foyer d'origine. Partout où ils se trouvent, les migrants participent

par leur travail à l'économie du pays d'accueil et ils participent également à l'économie du pays d'origine par les transferts de fonds. Mieux connaître leurs contributions apparaît indispensable.

L'ouvrage de M. Fweley Diangitukwa est axé sur les flux migratoires internationaux et sur les migrants eux-mêmes qui sont désormais des acteurs des relations entre les nations. Cet ouvrage sur les flux migratoires internationaux et sur les stratégies de développement soulève inéluctablement plusieurs questions :

- la question de la migration : ses débuts dans l'Histoire, ses interruptions, son évolution.

- la recherche de données sur les mouvements migratoires montre que tous les espaces géographiques et géopolitiques sont aujourd'hui concernés par les migrations internationales.

- la réactualisation de flux migratoires à travers le temps. L'auteur rappelle, en s'appuyant sur les travaux des spécialistes, ce qu'était la situation de la migration dans les siècles passés, avant de constater et de conclure, comme Jeffrey G. Williamson l'a affirmé avant lui, qu'« à taux d'immigration identiques, les taux d'émigration actuels sont très inférieurs à ceux du XIX<sup>e</sup> siècle. [...] L'Afrique n'est pas encore un foyer d'émigration de masse ».

Dans cet ouvrage, une méthodologie d'exploitation de sources ouvertes a été utilisée, afin de corriger les données des médias qui ont tendance à se limiter aux mouvements des migrants venant des pays pauvres, tout en oubliant les migrations intrarégionales très intenses dans lesquelles on voit les Allemands et les Espagnols immigrer en Suisse, les Russes immigrer aux États-Unis, les Turcs immigrer en Allemagne, les Belges et les Portugais immigrer en France et les Français immigrer en Suisse, au Canada, en Côte d'Ivoire et ailleurs. De nombreux chiffres, de nombreuses références et des tableaux comparatifs appuient cette recherche.

Il faut préciser que l'ouvrage de M. Fweley Diangitukwa ne se limite pas aux mouvements migratoires internationaux. Il va au-delà en proposant des stratégies de développement, entre autres : le codéveloppement et la coopération décentralisée.

Ce livre est un outil de travail indispensable à toute personne préoccupée ou intéressée par les questions qu'il

soulève. Les migrations sont analysées dans une perspective comparative. Mais il arrive que des données à caractère transnational soient développées pour illustrer la dimension internationale de la question.

Pour une raison pratique, l'analyse classique de la migration est précédée d'une présentation des stratégies de développement afin non seulement de donner un cadre de compréhension à l'ensemble des données livrées dans la deuxième partie de l'ouvrage, mais également afin de donner matière à réflexion aux décideurs nationaux appelés à se prononcer sur les politiques migratoires.

Après avoir lu le livre de M. Fweley Diangitukwa, on est forcément appelé à adopter un regard différent, car il nous rappelle que grâce à la migration les pays d'origine et d'accueil se développent rapidement. Il reste cependant une question à laquelle l'auteur n'a pas donné de réponse : que faire dans ce monde où les uns bénéficient, dans le cadre de la mondialisation, d'un droit à la mobilité internationale et où les autres souffrent d'être privés de ce même droit à la mobilité ? En d'autres termes, que faire pour construire un monde juste et équitable ?

Depuis septembre 2006, les Nations Unies s'intéressent aux mouvements migratoires mondiaux et, en particulier, à la relation entre la migration et le développement. Les besoins de l'économie globalisée montrent chaque jour l'impossibilité de parvenir à une « immigration zéro » et les limites d'une « immigration choisie ».

M. Fweley Diangitukwa affirme dans son livre avec beaucoup de justesse que : « L'Afrique est le continent le plus rapproché de l'Europe et, traditionnellement, l'Afrique a toujours eu plus d'échanges avec l'Europe qu'avec d'autres continents. Cette proximité devrait impliquer des devoirs diplomatiques et économiques réciproques. La Méditerranée appartient aux Européens et aux Africains, c'est dire en d'autres termes que les Africains et les Européens ont un destin commun. Le développement de l'Afrique est une chance pour l'Europe. En revanche, la pauvreté de l'Afrique est une menace perpétuelle pour l'Europe, car les pauvres n'accepteront pas d'être dominés et exploités indéfiniment. »

Parce que tous les pays et tous les continents ont été affectés, à des époques différentes, par l'immigration, il serait

plus juste de repenser les politiques migratoires sur des bases plus humaines et plus solidaires afin que les productions et les compétences des migrants profitent tant aux États qu'aux migrants eux-mêmes. Dans ce XXI<sup>e</sup> siècle où la question de la migration est devenue un réel enjeu dans les relations entre les nations, les migrants qui sont des acteurs et des vecteurs de la mondialisation économique ne méritent-ils pas d'être reconnus pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils font ?

**Mohamed SAHNOUN**

Ancien Représentant spécial de l'ONU et de l'UA  
pour la région des Grands Lacs.

Président de l'ONG :

« Initiatives et Changement international »

## Introduction

Depuis la fin de la bipolarisation et le début des années 1990, le visage de notre monde a changé à un rythme accéléré. La question des migrations est devenue une grande préoccupation dans de nombreux pays et elle fait désormais l'objet de discussions à l'échelle internationale, car de plus en plus de personnes émigrent, transitent et entrent sur un territoire étranger. Les nouvelles migrations ne concernent plus seulement des ouvriers analphabètes et des demandeurs d'asile, mais aussi des femmes et des hommes hautement qualifiés qui choisissent l'immigration comme solution à leur réalisation personnelle. « Le cliché du plombier polonais a vécu. Place aux médecins, informaticiens et autres ingénieurs. Depuis deux ans, un million de Polonais seraient partis gagner leur vie à l'Ouest »<sup>1</sup>. A la migration traditionnelle Nord-Sud et Sud-Nord se sont ajoutées des migrations Sud-Sud, Est-Ouest, Ouest-Ouest, Nord-Nord et des circulations intrarégionales et intracontinentales très intenses<sup>2</sup>. Les explications de ces mouvements migratoires sont à la fois économiques, démographiques, historiques, politiques, géopolitiques, sociologiques et juridiques.

Des pays qui étaient jadis pourvoyeurs de migrants, comme le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Turquie, sont devenus des terres d'immigration et de transit pour les immigrés<sup>3</sup>. En Afrique, certains pays, tout en voyant partir leurs ressortissants à l'étranger, deviennent des pays d'accueil (pays du Maghreb, Côte d'Ivoire avant la guerre, Ghana,

---

<sup>1</sup> Yves Petignat, « La Pologne assiste impuissante à la fuite de ses cerveaux », in Journal suisse *Le Temps*, Mardi 26 septembre 2006, p. 6.

<sup>2</sup> Selon les Nations Unies, en 2005, les mouvements migratoires se répartissent comme suit : Sud-Sud (61 millions de personnes), Sud-Nord (62 millions), Nord-Sud (14 millions) et Nord-Nord (53 millions). De tous les flux, le flux Sud-Nord est celui qui semble le plus problématique dans le débat public en Occident.

<sup>3</sup> Un immigré est celui qui est né dans un autre pays et qui a effectué une migration, qu'il ait ou non la nationalité du pays d'accueil ou d'origine.

Nigeria, Sénégal, RD Congo, Afrique du Sud, Kenya, etc.). D'autres sont restés plus des pays d'accueil que des pays de départ.

Notre recherche ne pose pas la question de la migration qui est déjà abondamment étudiée. Elle pose une problématique nouvelle, celle de la relation entre la migration et le codéveloppement. Les migrations sont devenues un des enjeux majeurs de ce XXI<sup>e</sup> siècle « et il est plus urgent de repenser les politiques migratoires sur des bases plus justes et solidaires, qui permettent non seulement à tous les États de bénéficier des flux migratoires pour leur propre développement, mais aussi aux migrants eux-mêmes de vivre décemment et d'être reconnus pour ce qu'ils sont : des êtres humains dont le courage, les efforts et les capacités d'adaptation en font des acteurs essentiels d'une mondialisation équitable, cohérente et réussie »<sup>4</sup>. En ce début de siècle, « on compte environ 200 millions de personnes déplacées dans le monde, soit 2,8% de la population mondiale, dont un tiers de migration familiale, un tiers de migration de travail et un tiers de réfugiés »<sup>5</sup> dont le nombre approximatif s'élève à environ 7-10 millions de réfugiés. Rien ne montre que les migrations internationales vont se stopper, au contraire tout indique qu'elles vont se poursuivre et prendre plus d'ampleur dans les années à venir si aucune solution concrète et durable n'est proposée, à cause de la persistance des écarts de développement, de la pression démographique dans les pays du Sud<sup>6</sup> et de la dépression

---

<sup>4</sup> Courrier de la Planète, *Migrations internationales*, n° 81-82, juillet-décembre 2006, p. 1.

<sup>5</sup> Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde*, Paris, éditions Autrement, 2005, p. 6. D'autres sources avancent le chiffre de 3 % de la population mondiale.

<sup>6</sup> Nous employons l'expression « pays du Sud » par défaut. L'analyse des rapports entre le Nord et le Sud tels qu'ils sont décrits dans la littérature pour caractériser les clivages politiques et idéologiques et les écarts de développement est une approche biaisée, car, « en réalité, la notion de rapport Nord-Sud est une métaphore, qui donne une image tronquée des polarisations économiques et sociales entre les pays riches et les autres, ceux qui font le plus souvent partie de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Si les frontières de la pauvreté dans le monde ressemblent à cette division entre le Nord et le Sud de la planète, il faut cependant admettre que le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les nouveaux pays industrialisés de l'Asie échappent aux critères de cette classification. Par ailleurs, la situation économique et sociale de l'ancien Empire soviétique n'est pas sans

démographique dans les pays du Nord caractérisée par une diminution des naissances et une augmentation de la population âgée, à cause de l'augmentation de la pauvreté, des crises politiques, des désastres environnementaux dans le monde, mais aussi à cause d'une plus grande attraction au niveau planétaire du mode de vie occidental (images télévisuelles, Internet, films, etc.). A ces raisons s'ajoutent la recherche du mieux-être, l'augmentation du nombre de détenteurs de passeports dans presque tous les pays du monde, les incitations au voyage des agences de voyage, la diminution du prix de transport et le tourisme. Il est prouvé que la croissance des migrations est plus rapide que celle de la population mondiale. Aujourd'hui, l'écart de vie entre les pays industrialisés du Nord et les pays du Sud agricoles et miniers s'est considérablement creusé et il y a des régions du monde où les individus n'ont pas d'alternative véritable à la migration, aucune autre solution que de partir ailleurs. Cet écart de niveau de vie encourage les départs.

Il y a des pays, comme la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, qui forment des jeunes gens de plus en plus qualifiés qui ne trouvent pas du travail dans leur propre pays et qui sont très souvent contraints à s'expatrier pour exporter leurs compétences à l'étranger. Dans cette internationalisation des mouvements migratoires, des zones géographiques qui n'étaient pas engagées dans des flux de migrations voient grossir le nombre de candidats à l'immigration.

Dans les pays du tiers monde, l'immense majorité de la population est au chômage lorsqu'elle ne vit pas dans la pauvreté et il ne reste souvent plus aux contestataires et aux audacieux que l'émigration pour trouver ailleurs le travail dont ils ont besoin et pour améliorer leurs conditions de vie, comme les pauvres des pays occidentaux le faisaient il y a deux cents ans. Certains systèmes politiques trouvent dans l'émigration de leurs ressortissants un exutoire à leurs problèmes internes, c'est-à-dire une arme pour réduire et affaiblir la contestation et la révolte des élites, car, très souvent, les diplômés qui ne partagent pas les mêmes vues politiques que le chef de l'État sont combattus et privés

---

analogie avec celle prévalant en certains pays du Sud », in Pierre de Senarclens, *La politique internationale*, 3<sup>e</sup> édition, Armand Colin, 2000, p. 37.

d'emploi. Ensuite, les secteurs occupés par les diplômés supérieurs et les personnes à fortes compétences sont mal rémunérés, comme l'enseignement, la fonction publique, la santé, etc. Donc, pour limiter l'immigration en Occident, il faut avant tout permettre aux pays du tiers monde de sortir de la pauvreté, par le partage, l'échange et la coopération.

La migration a souvent des conséquences désastreuses : avec des milliers de morts dans les océans. A Gibraltar, on a compté 3 286 cadavres repêchés entre 1989 et 2001, soit quelque 10 000 morts en cinq ans dans le détroit ou un corps retrouvé pour trois disparus. D'autres sont morts alors qu'ils essayaient de franchir les barbelés entre le Maroc et l'enclave espagnole de Ceuta et Melilla. Au Mali, deux cents rescapés de cette triste et périlleuse traversée travaillent dans des ONG animées par Aminata Traoré. En Italie, on compte officiellement plus de 1 000 morts par an<sup>7</sup>. Malgré les discours officiels sur le patrimoine méditerranéen commun à l'Europe et à l'Afrique du Nord et sur l'héritage culturel commun, la Méditerranée qui est le fruit d'une diversité culturelle séculaire est devenue un lieu de fracture profonde entre les deux rives et entre le Nord et le Sud. Les conséquences tragiques des vies humaines disparues annuellement dans le détroit de Gibraltar<sup>8</sup> et dans d'autres lieux sont là pour le rappeler.

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 11. « La mort de six clandestins cherchant à escalader les barbelés de l'enclave espagnole de Ceuta au Maroc en septembre 2005 a conduit les autorités espagnoles à doubler la hauteur de la barrière et à déployer de nouvelles forces le long de la frontière. Le gouvernement a également relancé sa collaboration avec les forces de sécurité marocaines. Depuis le milieu des années 1990, l'intensification des patrouilles de contrôle dans le détroit de Gibraltar a poussé les migrants à tenter leur chance plus à l'est sur la côte méditerranéenne ou bien à l'ouest, via les îles Canaries, au départ du Sénégal ou de la Mauritanie », in *Courrier de la Planète, Migrations internationales*, op. cit., p. 56.

<sup>8</sup> Le nom Gibraltar vient de l'arabe "Djebel Tariq" qui signifie la "montagne de Tariq". Du nom de Tariq ibn Ziyad, ce conquérant arabe, qui, ayant franchi le célèbre détroit pour aller convertir la péninsule ibérique à la religion musulmane, décida de brûler sa flotte pour ne pas être tenté de regagner trop rapidement les côtes africaines. De nos jours, ce rocher et ses alentours, d'une superficie de 65 km<sup>2</sup>, sont une des toutes dernières colonies de l'Empire britannique. Situé stratégiquement à l'entrée de la Méditerranée, Gibraltar a toujours été une base navale importante de Sa Majesté. Son statut politique n'a cessé d'être un sujet de conflit entre Londres et Madrid.

Tout en reconnaissant que les migrations en tant que telles ne sont pas un phénomène négatif et qu'elles existent depuis la création du monde, ce fait a pris de l'importance depuis la fin du communisme et le début de la mondialisation.

La chute du mur de Berlin a donné lieu à des migrations ethniques de retour de 1,4 million d'*Aussiedler* (« Allemands ethniques » installés à l'est de la ligne Oder-Neisse)<sup>9</sup>, à des migrations de voisinage (Roumanie en Hongrie, Tchèques en Slovaquie, Ukrainiens en Pologne).

Les migrations sont inextricablement liées aux autres flux de la mondialisation et elles préludent aux transformations sociales futures de la planète. En réalité, les migrations actuelles ne sont pas massives car elles ne représentent qu'environ 3 % de la population mondiale. Elles sont surtout loin de perturber les politiques démographiques nationales au regard des déséquilibres mondiaux. Il faut toutefois agir en proposant des solutions durables afin d'inscrire les mouvements migratoires dans un contexte de globalisation où la circulation humaine reste partie prenante de cette nouvelle dynamique. Si les pays les plus industrialisés de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord sont les plus touchés par les mouvements migratoires, plusieurs autres pays (90 % des migrants vivent dans seulement 55 pays) sont aujourd'hui concernés par ces mouvements. L'Europe occidentale, qui ne s'est jamais définie comme terre d'immigration, est devenue, en l'espace de quelques décennies, « l'une des zones d'attraction du monde, avec 1,4 million d'entrées légales

---

<sup>9</sup> Déjà, suite à la Seconde Guerre mondiale et aux accords de Yalta et Postdam en 1945, 12 millions d'Allemands provenant d'anciens territoires allemands devenus polonais et soviétiques sont rentrés en Allemagne. Depuis la chute du mur, l'accès à la nationalité allemande par les *Aussiedler* originaires du territoire de la CEI est limité. Les *Aussiedler* des pays d'Europe centrale et orientale (Peco), s'ils sont nés après le 31 décembre 1923, doivent prouver leur appartenance ethnique allemande. A partir de 2005, le test du dialecte allemand appris en famille devient obligatoire pour tous les membres de la famille. A partir de 2010, les *Aussiedler* nés après 1992 n'auront plus le droit à ce statut particulier. En 2000, le contingent annuel autorisé a été abaissé de 220 000 à 100 000 *Aussiedler* par an. Lire Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde*, op. cit., p. 27.

annuelles dans l'Union européenne (contre 900 000 entrées pour l'Amérique du Nord) »<sup>10</sup>.

Alors qu'auparavant, entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, les gens immigraient vers des espaces qualifiés jadis de « vides », aujourd'hui c'est vers des villes surpeuplées des pays industrialisés qu'ils vont, augmentant ainsi les conflits de travail (chômage), de culture, de religions, d'identité, etc.

A cause de l'augmentation des mouvements migratoires, il devient urgent de penser aux solutions qui peuvent fixer durablement les candidats à l'immigration à l'intérieur de leurs frontières nationales. Mais quelles sont les meilleures raisons qui peuvent pousser les gens à vouloir rester chez eux ? L'immigration est-elle une bonne ou une mauvaise chose pour l'économie nationale et internationale ? Comment les pays en développement peuvent-ils tirer profit de leurs expatriés ? Telles sont les questions que nous soulevons dans cette recherche et nous pensons qu'une politique novatrice de codéveloppement<sup>11</sup> est l'une des solutions à envisager, mais le codéveloppement ne peut produire de bons résultats que dans les pays où les régimes politiques sont stables. De l'avis du professeur Jeffrey G. Williamson, « l'émigration européenne au XIX<sup>e</sup> siècle a fait reculer la pauvreté : les niveaux de vie respectifs des pays de départ et des pays de destination ont convergé »<sup>12</sup>. Tout en s'appuyant sur le codéveloppement, il faudrait promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, l'éducation, les droits de l'homme, etc. dans les pays de départ et promouvoir l'idée de tolérance qui supprime la xénophobie dans les pays d'accueil.

Dans cette recherche, nous répondons particulièrement à la question suivante : face à l'ampleur du phénomène migratoire, dans quelle mesure le codéveloppement peut-il réduire les flux migratoires et contribuer au développement des pays du

---

<sup>10</sup> Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde*, op. cit., p. 5.

<sup>11</sup> Le codéveloppement est un partage des initiatives et des politiques de développement, d'une manière concertée, entre pays d'immigration et d'émigration. Le codéveloppement peut s'effectuer de manière interétatique ou décentralisée et non gouvernementale, par l'intermédiaire d'associations. Par exemple, les accords de coopération euro-méditerranéenne.

<sup>12</sup> Jeffrey G. Williamson, « Migrations internationales : quels effets sur les économies ? », in *Revue Problèmes économiques*, n° 2.914, 3 janvier 2007, p. 7.

Sud afin qu'ils cessent d'être pourvoyeurs de migrants ? En d'autres termes : que faire et comment procéder pour inciter les immigrants à participer au développement de leurs propres pays ?

En France, beaucoup d'hommes politiques, de droite et de gauche, se sont emparés du thème de l'immigration et/ou du codéveloppement.

Lorsque les ministres des affaires étrangères des pays de l'Union européenne et des pays africains<sup>13</sup> se sont retrouvés à Syrte en Libye pour parler de ces deux thèmes (voir annexe), la migration et le codéveloppement ont été clairement identifiés comme des problèmes cruciaux auxquels il convient de proposer des solutions durables. Ensemble, ils ont reconnu qu'il sera difficile, voire impossible, de lutter contre l'immigration s'il n'y a pas un réel début de développement économique dans les pays pourvoyeurs de migrants.

Dans le but de réduire les flux migratoires des Africains vers l'Occident et pour que le programme de codéveloppement réussisse, il est urgent de s'engager à informer les autorités locales afin d'accroître leur compréhension des difficultés et des risques courus par les candidats à l'immigration. Il est également urgent de s'engager à former les autorités locales à une coopération décentralisée bénéfique aux uns et aux autres, tout en les associant et en les impliquant directement dans les différents projets de développement qui créeront des emplois dans leurs collectivités. Il est enfin urgent de s'engager à former les immigrants, porteurs de projets, à la création d'emplois dans leurs pays d'origine afin de freiner l'immigration et de mieux intégrer les immigrants dans les pays d'accueil. Ces objectifs peuvent être atteints à travers des ateliers de formation et d'information aux questions migratoires qui peuvent rassembler chaque année un nombre raisonnable d'autorités locales et de membres de gouvernements. Un accent particulier est à mettre sur la formation des formateurs sur les thèmes de migration et de codéveloppement afin d'assurer la retransmission de l'information, la prise

---

<sup>13</sup> Les pays africains ne forment pas une unité homogène, ils présentent une grande variété tant dans leur géographie, leur histoire que dans les pratiques politiques et économiques. Ce travail se limite à une présentation générale.

en charge du programme par les autorités locales et la prise de conscience des candidats à l'immigration eux-mêmes, concernant leur responsabilité.

L'objectif de ce travail est de tenter d'esquisser une vision d'ensemble des flux migratoires internationaux. Nous privilégions les tendances lourdes, pas le détail, et les évolutions majeures qui sont susceptibles de servir de clés de lectures générales. Tous les aspects de l'immigration et toutes les régions géographiques ne sont pas traités. Il reste donc des sujets que nous n'avons pas développés du tout, si ce n'est parfois en passant. Le lecteur intéressé pourra se référer, s'il le souhaite, au rapport publié par l'Organisation internationale de migration sur ce thème qui recouvre l'ensemble des aires géographiques<sup>14</sup>.

Notre travail est divisé en deux grandes parties. La première partie, beaucoup plus pratique, présente les stratégies de développement : le codéveloppement et la coopération décentralisée. La deuxième partie, plus classique, présente la problématique de la migration et tous les aspects liés à ce concept. Nous avons volontairement inversé l'ordre normal pour permettre à tous ceux qui cherchent des solutions au problème de l'immigration de trouver des réponses immédiates, avant de se plonger dans la connaissance approfondie de la migration.

La migration est un phénomène que nous situons dans le cadre de la circulation internationale des travailleurs et des compétences, ce qui amène à traiter la question des personnes hautement qualifiées. A travers le thème du codéveloppement, nous mettons en évidence les difficultés que rencontrent les décideurs appelés à traiter la question de l'immigration et à proposer des solutions ou des réponses à cette question embarrassante ainsi que les effets sur les mouvements migratoires et les relations que les migrants établissent avec les pays de départ et d'accueil. La question de la coopération décentralisée a été retenue pour souligner l'évolution des relations bilatérales et multilatérales qui privilégie maintenant la périphérie - la coopération avec les autorités locales - au détriment du centre ou de la capitale politique.

---

<sup>14</sup> OIM International Organization for migration, *World Migration 2005. Costs and benefits of international migration*, Report Series, Volume 3.

Nous avons décidé de traiter séparément la migration et le codéveloppement car il règne une relation floue entre les deux concepts. En tout cas, l'existence des rapports directs entre les deux n'a jamais été établie. Il nous faut reconnaître que ces deux situations sont très complexes même si elles sont réciproques et ont tendance à se générer mutuellement. Le développement, qui n'a jamais été le premier objectif du migrant qui cherche d'abord son mieux-être et sa sécurité, est un sujet de controverses entre experts et hommes politiques. Le corpus de connaissance sur ce thème est encore très lacunaire et la littérature publiée et certifiée est insuffisante pour fonder une nouvelle politique de coopération en matière de migration. Le migrant ne devient un acteur du développement que si les circonstances le lui permettent, c'est-à-dire en d'autres termes si « les retombées pour son pays rencontrent son projet individuel »<sup>15</sup>.

Cette recherche s'inscrit dans les enjeux géopolitiques de la nouvelle mondialisation. Le but poursuivi est non seulement de comprendre le phénomène migratoire, mais aussi de proposer les solutions qui peuvent résorber les flux migratoires dans le contexte d'un codéveloppement bien réfléchi.

Dans la perspective d'une mise en œuvre opérationnelle d'une nouvelle politique de coopération, il est utile d'intégrer les diasporas dans les stratégies de coopération bilatérale ou multilatérale.

Cette réflexion sur les migrations internationales, sur le codéveloppement et la coopération décentralisée poursuit l'ambition de permettre aux différents acteurs, qui sont quotidiennement confrontés aux problèmes de migration, d'examiner la faisabilité de diverses idées que nous soulevons et de préparer les décisions qui s'imposent en connaissance de cause.

Avant le XX<sup>e</sup> siècle, la population mondiale était moindre, la démographie n'avait pas encore produit une inflation de naissances dans les espaces « vides » et dans les colonies. Les populations autochtones étaient contraintes d'accueillir les « nouveaux arrivants », c'est-à-dire les colons et leurs familles, et de partager l'espace avec eux. Avec la facilitation des

---

<sup>15</sup> Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde*, op. cit., p. 69.

moyens de transport et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les populations des pays du tiers monde ressentent aujourd'hui un besoin de réciprocité en allant dans les pays d'où étaient venus autrefois ceux qui les avaient colonisées.

## **PREMIERE PARTIE**

**Les stratégies de développement : le codéveloppement  
et la coopération décentralisée**



## Chapitre Premier : Le codéveloppement

« Il faut chercher des complémentarités et des retombées équitables des mouvements migratoires. Nous pouvons répondre aux inquiétudes en essayant d'explorer la piste du codéveloppement [...] toute politique migratoire en France doit avoir une composante de codéveloppement ».

Brigitte Girardin, ministre française déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie<sup>16</sup>.

### 1.1. Le codéveloppement est-il un nouveau concept ?

Même si les études sur la relation entre les mouvements migratoires et le codéveloppement sont relativement récentes, le concept de codéveloppement n'est pas tout à fait nouveau, car il a été abondamment utilisé entre 1975 et 1985 lors du débat pour un nouvel ordre économique international. Il a été conçu à cette époque comme « une politique de concertation (certains ont même parlé de coplanification, de coproduction) entre les pays du Nord et du Sud, visant une régulation des relations internationales, fondées sur une solidarité 'éthique' »<sup>17</sup>. Une concertation était ressentie comme nécessaire pour réduire les inégalités internationales engendrées par le libre jeu des marchés qui a aggravé la crise mondiale.

Il a été affirmé dans notre introduction que le migrant n'est pas un acteur du développement<sup>18</sup>, qu'il ne le devient que si

---

<sup>16</sup> [www.map.ma/mapfr/far/textes/migration-codevelop-ministre.htm](http://www.map.ma/mapfr/far/textes/migration-codevelop-ministre.htm)

<sup>17</sup> Pierre Bezbakh et Sophie Gherardi (sous la direction de), *Dictionnaire de l'économie* éd. Larousse, 2003, p. 138.

<sup>18</sup> Le développement est un processus qualitatif, irréversible qui ne peut s'observer que sur une très longue période et il s'applique à l'ensemble des structures économiques et sociales. Ce terme est souvent confondu avec la croissance qui traduit une augmentation de la production et qui se mesure grâce au PIB (produit intérieur brut). « On peut définir un processus de développement par la combinaison des changements touchant l'ensemble des structures économiques, sociales, culturelles et démographiques. De nombreux critères doivent donc évoluer simultanément : le niveau de vie (mesuré par le PNB par habitant), la part de l'industrie et les services dans la production et dans la population active, les écarts de revenus, l'espérance de

les circonstances le lui permettent, c'est-à-dire en d'autres termes si « les retombées pour son pays rencontrent son projet individuel »<sup>19</sup>. Est-il alors permis d'affirmer que « le codéveloppement n'est pas de nature à résoudre la question des migrations »<sup>20</sup> ? Il faut agir au niveau macro-économique dans les relations entre nations pour réduire les flux migratoires en intensifiant les investissements et le partenariat<sup>21</sup>. Jusqu'à ce jour, il est reconnu que la contribution de l'aide publique au développement est continuellement en baisse<sup>22</sup>. Très peu de pays occidentaux, à l'exception de quelques pays nordiques, respectent leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide publique<sup>23</sup> au développement des pays

---

vie, le taux de mortalité infantile, le taux d'alphabétisation, le nombre d'étudiants, de chercheurs, etc. L'analyse de ces critères fait apparaître de fortes inégalités de développement dans le monde », in Jean-Yves Capul, Olivier Garnier, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Hatier, 1993, p. 120.

<sup>19</sup> Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde*, op. cit., p. 69.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>21</sup> Lire Jean-Pierre Patat, *Afrique, un nouveau partenariat Nord-Sud*, Paris, L'Harmattan, 2005.

<sup>22</sup> Il convient de faire la différence entre l'aide pour la survie qui est courante et l'aide pour le développement qui est rare. Si l'aide pour le développement existait vraiment, l'Afrique aurait déjà amorcé le décollage économique, car l'idée de l'aide pour le développement existe depuis les années 1960, c'est-à-dire depuis 47 ans. En effet, dans la question du développement du continent africain, il y a plus de discours que d'actions concrètes, comme les déclarations sans lendemain de M. Tony Blair. Dans la coopération, chaque nation riche cherche avant tout ses propres intérêts. Il faut être des naïfs ou des utopistes pour croire que l'aide au développement développera le continent africain. Aucun pays, dans l'histoire, n'a développé un autre pays au détriment de son propre développement national, car dans les relations entre nations, il n'y a que les intérêts - économiques ou idéologiques - qui comptent. Il faut toutefois admettre que l'« aide » pour le développement peut réduire les flux migratoires. Se référer à Éric Chambaud, « Comment on aide l'Afrique », in Revue *Le Débat*, Paris, Gallimard, n° 68, janvier-février 1992.

<sup>23</sup> « L'aide publique au développement provient du budget des pays développés, qui s'étaient engagés dans les années 1970 à y affecter 0,7 % de leur PIB. L'engagement n'a été tenu que par de rares États (Danemark, Pays-Bas, Luxembourg, Norvège, Suède, Finlande) mais l'aide globale ne représentait en 2004 que 0,25 % du PIB des donateurs. La conférence de Monterrey a confirmé l'objectif de 0,7% », in Montbrial (Thierry de), Defarges (Philippe Moreau) (sous la dir. de), *Ramses 2006 : rapport annuel*

pauvres, soit le pourcentage que les pays développés s'étaient engagés à consacrer à l'aide au développement à la conférence de Rio en 1992. Si les pays riches refusent d'être solidaires avec les pays pauvres malgré leurs promesses dans les enceintes internationales, comment pourrait-on décourager les pauvres des pays en développement d'immigrer vers les pays riches où ils croient souvent naïvement trouver une solution à leur misère ?

Il faut souligner que le consentement des pays occidentaux à l'aide pour le développement des pays du tiers monde est très souvent partisan et subjectif.

Dans les années soixante, la Corée du Sud avait à peu près le même niveau de développement que le Ghana. Aujourd'hui, l'écart de développement entre les deux pays est considérable. Parmi plusieurs raisons qui expliquent cet écart, il faut reconnaître que la Corée du Sud a reçu une aide américaine substantielle de 30 milliards de dollars là où le Ghana n'a reçu que 2 milliards. Les pays d'Afrique doivent donc s'appuyer sur d'autres instruments qui réduiront les écarts entre les pays du Nord et ceux du Sud, comme l'intégration régionale, une fixation équitable des prix des biens produits dans les pays africains. Ce sont ces instruments-là qui diminueront l'incitation à immigrer, dans la mesure où ils permettront une création d'emplois dans les pays du Sud.

Il a été observé et constaté que le développement de la mondialisation a renforcé les inégalités entre les continents et entre les peuples. C'est ainsi qu'au début des années 1990, le codéveloppement est revenu à l'ordre du jour dans le contexte de la mondialisation. Les inégalités n'ont cessé de se creuser, entraînant avec elles une recrudescence de la pauvreté, des conflits politiques et de l'insécurité. Face à ces inégalités économiques et à ces crises politiques multiples, certaines personnes des pays du tiers monde ont choisi d'immigrer ou de s'exiler dans les pays du Nord ou dans des pays voisins plus sécurisants. Le flux des immigrés et le nombre de risques qu'ils prennent ainsi que les contraintes auxquelles ils font

---

*mondial, 60 ans après la guerre, un monde en reconstruction*, (publication de Ifri), Paris, Dunod, 2005, p. 59.

face dans leur pays d'origine et dans le pays d'accueil ont poussé à revenir au concept de codéveloppement en le couplant cette fois avec la migration afin de trouver des solutions idéales – à savoir le développement dont les pays du tiers monde ont besoin pour améliorer les conditions de vie de leurs populations – et réduire le nombre de migrants dans les pays d'Europe occidentale.

### *1.2. Le programme de codéveloppement*

En 1985, l'Université catholique de Louvain, en Belgique, avait organisé un colloque international sur le thème du développement intégré et elle a lancé tout **un programme de codéveloppement**, dont voici le contenu :

« Il faut toutefois dépasser les cadres de l'action bilatérale. De nombreuses voix autorisées réclament un nouveau plan Marshall en faveur du tiers monde. A l'instar du programme du Secrétaire du Département d'État, lancé en 1947, qui a contribué au redémarrage de l'économie européenne et a induit la coopération entre les pays participants, il s'agirait actuellement aussi d'une action concertée et internationale. Elle serait d'ailleurs bénéfique non seulement pour les pays d'outre-mer mais pour nos pays aussi car elle nous aiderait à sortir de la crise. Pareille politique, en effet, susciterait des efforts nouveaux, créateurs ou sauveurs d'emplois chez nous, tandis que ces efforts auraient pour objet de répondre aux besoins mondiaux les plus essentiels.

Un tel plan de codéveloppement pourrait couvrir, entre autres, les matières suivantes :

- a) Mesures de lutte contre la sous-alimentation comprenant :
  - le développement agricole avec accent mis sur les cultures vivrières ;
  - la recherche technologique en vue de maîtriser les problèmes d'alimentation, d'eau, de sol ;
  - le transfert des technologies et la mise au point de technologies adaptées (irrigation, énergies douces, diététique, reboisement, pédologie, génétique des végétaux, eugénisme animal, emploi de l'audio-visuel, etc.)

- b) Mesures de développement conjoint :
  - pour le développement industriel, projets de « joint venture » ;
  - pour l'infrastructure (chemins de fer, routes, ponts, télécommunications, irrigation, électrification, etc.) ;
  - pour la recherche et la mise en valeur de ressources énergétiques et de matières premières.
- c) Mesures de promotion et d'équilibrage des échanges, notamment :
  - le démantèlement progressif des obstacles protectionnistes ;
  - la stabilisation du prix des matières premières et la garantie d'un juste revenu pour les pays producteurs ;
  - l'apurement de l'endettement des pays du tiers monde ;
  - la garantie des investissements opérés dans ces pays ;
  - la stabilisation des monnaies, Bretton Woods étant désorganisé.
- d) Mesures de financement parmi lesquelles il y aurait :
  - la contribution des budgets publics destinée à l'aide au développement ;
  - le recyclage des profits conjoncturels, comme les pétrodollars, en les rémunérant à des conditions intéressantes et en les assurant contre les risques ;
  - (éventuellement !) le produit d'un programme de désarmement ;
  - l'appel aux marchés de capitaux, notamment aux nouveaux centres tels que Panama, Singapour, Hong-Kong, Koweït, Bahreïn ;
  - la création d'une institution commune gérant ces opérations<sup>24</sup>.

### *1.3. Le codéveloppement comme politique affichée par l'Union européenne*

« Le Conseil de l'Union européenne s'est prononcé explicitement en faveur du codéveloppement pour la première fois lors de sa réunion à Tampere (Finlande) d'octobre 1999. La communication de novembre 2000 de la Commission au

---

<sup>24</sup> CODI (Conseil pour le Développement Intégré), *Réflexions sur le développement intégré*. Colloque international, éd. Cobay, 1985, pp. 144-145.

Conseil et au Parlement européens, intitulée '*Une politique communautaire en matière d'immigration*', recommande cette même orientation de partenariat et de bénéfices partagés par les pays d'origine et d'accueil du migrant.

« Cette idée est confirmée par la conférence européenne sur les migrations, tenue à Bruxelles en octobre 2001, et reprise avec force dans les conclusions de la présidence belge à cette occasion, qui appelle de ses vœux 'une politique qui établit ainsi de la manière la plus directe possible un lien entre coopération et collaboration en matière de gestion migratoire...' (paragraphe 16). Les États réunis au Conseil européen de Laeken en décembre 2001 s'engagent à mettre en place cette politique dans les plus brefs délais (paragraphe 19). En dépit des divergences entre les États-membres, la déclaration finale du sommet de Séville (juin 2002) entérine cette association stratégique entre migration et coopération comme orientation fondamentale »<sup>25</sup>.

### 1.3.1. Migration et codéveloppement : l'approche européenne

Dans un article publié par *Le Monde diplomatique* n° 529, en avril 1998 sur le thème « Immigration, intégration et politique de coopération » et intitulé « Les illusions d'un codéveloppement sans moyens », Charles Condamines émettait, il y a 18 ans déjà, ses réticences et ses réserves quant à la chance de voir le codéveloppement se concrétiser. Si nous ne partageons pas totalement son scepticisme, il est néanmoins intéressant de connaître son raisonnement et ses avis critiques. Il écrit : « Souvent présentée par les gouvernements occidentaux comme la solution aux problèmes de l'immigration, la politique de coopération se heurte à la compression des budgets publics et à la montée de la xénophobie. Ambiguë dans ses intentions, difficile à mettre en œuvre en raison d'une confiance réciproque qui est à reconstruire, cette stratégie reste à définir »<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Collectif, *Diasporas scientifiques. Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs ingénieurs expatriés ?*, op. cit., pp. 71-72.

<sup>26</sup> Charles Condamines, « Immigration, intégration et politique de coopération », in *Le Monde diplomatique* n° 529, avril 1998.

L'immigration a connu une évolution fulgurante en peu de temps. Dans les années 60, « ce sont les patrons et les gouvernants des pays riches qui allèrent chercher des millions de travailleurs dans les contrées plus pauvres. Le plus souvent au Sud, dans leurs anciennes colonies – comme la France en Afrique noire – ou chez leurs voisins les plus proches comme l'Allemagne en Turquie »<sup>27</sup>. La Grande-Bretagne a agi de la même façon. Après la Seconde Guerre mondiale, « la Grande-Bretagne a assisté à l'arrivée massive d'immigrants d'autres pays – notamment des anciennes colonies britanniques d'Afrique, des Caraïbes et du sous-continent indien. Ceux qui venaient en Grande-Bretagne avaient souvent une bonne idée des institutions et nombre d'entre eux étaient déjà très 'britanniques'. L'esprit colonial britannique tendait toutefois à respecter les cultures et les traditions locales, et la plupart des Britanniques n'avaient aucun mal à accepter que les nouveaux arrivants gardent des liens avec leur propre culture une fois en Grande-Bretagne »<sup>28</sup>. Les entreprises avaient besoin de la main-d'œuvre et l'immigration était à cette époque acceptée, voire encouragée. Quelques décennies plus tard, avec l'avènement de la mondialisation accompagnée d'une politique économique de délocalisation, les mêmes gouvernements des pays riches affichent avec plus d'ardeur « leur détermination à limiter l'entrée de nouveaux migrants et à multiplier les sorties »<sup>29</sup>. En termes diplomatiques, le Premier ministre français de l'époque, Lionel Jospin, fonda cette politique sur la nécessité « de maîtriser et d'organiser les flux migratoires »<sup>30</sup>.

La délocalisation a compliqué davantage la question des mouvements migratoires dans la mesure où, pour augmenter leur profit, les industriels des pays développés du Nord ont déplacé leurs usines dans les pays en développement où les salaires sont bas et ils ont réduit ainsi la main-d'œuvre immigrée peu qualifiée qui n'était plus nécessaire dans les vieux pays industriels. Mais depuis la remise, en 2001, du

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Propos tenus par l'ambassadeur britannique en France, Sir John Holmes, le mercredi 7 juin 2006, au cours d'un Petit déjeuner-débat à l'Assemblée nationale française.

<sup>29</sup> Charles Condamines, « Immigration, intégration et politique de coopération », *op. cit.*

<sup>30</sup> Lire *Le Monde* daté 16-17 novembre et du 20 décembre 1997.